

Commune de Marcilhac-sur-Célé 46160

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, vendredi 17 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac-sur-Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de M. MIGNAT Jean-Paul, Maire.

Date de la convocation : 6 octobre 2025

Présents :

Véronique JOURDAN, Sandra ZOGRAPHOS, Éric LAVILLE, Laurent LE MOING, Jean François BLUM, Eric ROUSSEAU, Jean-Paul MIGNAT.

Absents excusés : Carine LE LOUREC (procuration à Laurent Le Moing), Michel DELPECH (procuration à Eric Laville), Henri-Paul LIEURADE.

Secrétaire de séance : Sandra Zographos

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du dernier conseil
- 2) Le point sur le théâtre de verdure
- 3) Délibération sur l'avenant FDEL
- 4) Adhésion Complémentaire Santé
- 5) Appel en faveur des communes sinistrées de Corbières
- 6) Le point sur la maison Prieur
- 7) Réunion d'information prochaines élections municipales
- 8) Composteur communal
- 9) Le point sur l'entretien du verger et du cimetière
- 10) Compte-rendu de la réunion de la Commission Culture
- 11) Questions diverses.

1) Approbation du compte rendu du dernier conseil

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 12 septembre 2025.

2) Point sur le Théâtre de Verdure

Les premières réactions des habitants sont très positives.

Trois niveaux de gradins ont finalement été créés.

Une tranchée a été prévue en plus afin de recevoir les canalisations d'eau et gaines électriques.

Un boitier électrique avec 4 prises sera ajouté afin d'éclairer les spectacles.

Du gazon a été semé.

Un chiffrage sera demandé afin d'installer un espace enfants fait en osier vivant.

3) Délibération sur l'avenant FDEL

La Fédération départementale d'Energie du Lot propose à ses adhérents une modification de ses statuts pour changement de nom et devient TE46 : Territoire Energie Lot

Le maire soumet le texte de la délibération demandée.

Le conseil approuve à l'unanimité

4) Adhésion Complémentaire Santé

La délibération porte sur le montant de la participation de la commune et concerne les agents titulaires.

La commune participera à hauteur de 50 % du montant de l'adhésion annuelle.

Le conseil approuve à l'unanimité

5) Appel de l'AMF en faveur des communes sinistrées de Corbières

Le conseil pense que c'est à la région ou à l'Etat de participer mais pas aux petites communes comme les nôtres qui ont un budget très serré.

6) Le point sur la maison Prieur

Nous sommes toujours sans nouvelles du Grand Figeac quant à une possibilité de financement de travaux.

Nous ne pourrons prétendre aux aides de l'ANAH.

En cas de travaux, le reste à charge de la commune serait de 300 000€ environ.

Jean Paul Mignat et Jean François Blum en charge du dossier se réuniront et présenteront sous peu, un document avec toutes les possibilités.

7) Réunion d'information prochaines élections municipales

A l'approche des futures élections municipales et afin de renseigner les personnes qui s'interrogent sur le rôle des élus, le fonctionnement d'un conseil municipal ou se posent toutes sortes de questions sur le sujet, il a été décidé d'une réunion d'information à l'attention de tous les habitants et qui aura lieu salle René Rey le 13 novembre à 18 heures.

8) Composteur communal

Un mail ou un courrier ont été envoyés afin de faire un premier sondage sur les personnes intéressées par l'utilisation du futur composteur communal.

Eric Laville rappelle que le tri des biodéchets est obligatoire depuis janvier 2024 (il est interdit de mettre ses déchets verts dans les poubelles).

Le composteur sera entièrement financé par le Grand Figeac.

Les employés municipaux seront formés à son entretien.

Il sera installé Place des Platanes, à l'angle de la salle René Rey (côté cuisine - gauche).

9) Le point sur l'entretien du verger et du cimetière

Début octobre, quelques Marcilhacoises et élues se sont retrouvées afin de nettoyer les haies du cimetière qui avaient été plantées l'année dernière.

Tout a bien poussé et embellit l'endroit.

Les arbres du verger seront bientôt débarrassés des grillages qui les entourent.

Ils commencent eux aussi, à bien grandir.

10) Compte-rendu de la réunion de la commission culture

Initiée par Henri Paul Lieurade absent au conseil, Sandra Zographos a fait un court résumé.
Quelques associations présentes : Le Club des Aînés, Olterra, le Comité des Fêtes, les Trucs en Scope, Les Amis de l'abbaye et l'AESM (représentés par H.P. Lieurade).

Il y a été question de mutualisation pour l'achat de matériel (estrades, barnum...), de la tenue des buvettes, d'un éventuel achat groupé de bière chez Ratz... et de la possibilité d'installer des terrains de pétanque dans la cour de l'école.

Le maire soumet au conseil les propositions de subventions préconisées par la commission culture.
(voir la délibération)

11) Questions diverses

- Eric Laville a assisté à une réunion d'information concernant les obligations de débroussaillement : il y a été, entre autres, question du nouvel arrêté préfectoral qui entraînera quelques changements pour les communes ou les particuliers.

Un document explicatif sera bientôt disponible en mairie.

La DTT propose de venir animer une réunion publique.

Nous vous tiendrons informés.

- Le coffret fermé qui permet d'allumer l'éclairage sur la place des Platanes a été vandalisé.
Eric Laville et Jean-Paul Mignat rappellent qu'il suffit de demander la clé à la mairie pour profiter dudit éclairage.
Afin d'éviter cela, et parce que cela demande un peu d'anticipation, une solution pratique va être étudiée : peut-être une minuterie à réenclencher...

- Afin d'éviter une prolifération excessive, une stérilisation de quelques chats errants a démarré vers le Pompolet.

Fin de la séance à 22h30